



Dialogue



Organe de "Dialogue des Peuples"

L'E

« Pourquoi ne pas raconter... »



TOUTE l'Histoire du Congo ?

E. Vandervelde

*La Belgique
et
le Congo*



PARIS FELIX ALCAN

XXXVII

Les « adversaires » de la colonisation

A l'époque où Léopold II régnait sur l'Etat Indépendant du Congo, les anticolonialistes étaient fort rares. . Et je suppose que certaines personnes n'ont pas lu ce qui précède sans une envie bouillonnante de me crier : « Mais... Il y a pourtant une importante « galerie d'ancêtres » dont les anticolonialistes chérissent les noms et le souvenir et que faites vous de Roger Casement, de Paul Vigné d'Octon, d'Edouard Dene Morel, de Georges Lorand, d'Emile Vandervelde... »

Il faudrait s'entendre !

Je vais me permettre d'abuser encore de votre patience pour vous infliger une comparaison. Supposons un homme qui dirait : « J'accepte l'idée de recourir à la violence dans les rapports internationaux. J'admets la nécessité de la guerre. Mais attention ! Je ne l'admets que dans l'observation la plus scrupuleuse des Conventions de Genève et de La Haye... ». Accepteriez-vous que cet homme se dise « pacifiste » ? Je suppose que non ! Il accepte la guerre, même s'il espère pouvoir la maintenir dans des limites « humaines », il et ne peut donc être qualifié de pacifiste. On n'a droit à ce titre que si l'on s'oppose totalement à la guerre, et non pour vouloir y apporter quelques aménagements de détail.

Il en va de même de la colonisation. Il ne suffit pas d'en repousser telle ou telle modalité pour être anticolonialiste. La plupart des personnes énumérées plus haut ont certes combattu certaines formes de colonisation, affirmant que dans ces cas-là on colonisait MAL mais elles ont aussi prétendu qu'il était possible de le faire BIEN. Repousser non l'idée même de coloniser, mais l'usage des moyens les plus énergiques de conquête et d'oppression, accepter d'imposer au-delà des mers l'autorité du Blanc, en demandant simplement que l'on n'use pas de massacres, de mutilations, de châtiments corporels ou de prises d'otages, c'est certes faire preuve d'humanité, mais c'est simplement demander que l'on colonise AUTREMENT, ce n'est pas exiger qu'on ne colonise pas.

L' "anticolonialisme", très minoritaire et même presque absent des mentalités jusqu'au début du XXe siècle (le vocable "colonialisme" n'apparut qu'en 1910), eut quelques précurseurs dès le XVIe siècle, parmi lesquels on range souvent l'évêque des Indiens Las Casas, le théologien Vittoria, et même la papauté. Erronément, à y mieux regarder, car s'ils s'indignèrent des cruautés et des abus des *conquistadores*, ils ne contestèrent à aucun moment la souveraineté de l'empereur espagnol sur les Amériques. Au contraire, ils inspirèrent les "lois nouvelles" que Charles Quint promulgua à l'usage de ses territoires américains et qui y confortèrent son pouvoir. L'ambiguïté du discours religieux, à la fois protecteur des indigènes et respectueux du pouvoir colonial, a beaucoup contribué, par la suite, à l'heureuse diffusion mondiale du christianisme car chacun, de l'un ou l'autre bord, pouvait s'y reconnaître.

On ne peut en dire autant de l'anticolonialisme laïque, qui demeurera, en définitive, inefficace. Il eut son précurseur en la personne de Montaigne, lequel ne consacra cependant qu'une ou deux pages à ce sujet. Il fallut attendre le Siècle des Lumières pour voir Voltaire, Bernardin de Saint Pierre, Necker, l'abbé Raynal (pseudonyme de Diderot) critiquer plus explicitement le système colonial, sans cependant aller jusqu'à en réclamer l'abolition. Une condamnation formelle ne sera prononcée que par le seul Jean Jacques Rousseau, mais il n'en sortira pas non plus de conclusion politique.

Les "utilitaristes", par contre, tels que Montesquieu, et Mirabeau contestent l'intérêt économique et politique des colonies, sous différents aspects, partiels, et il faudra donc attendre 1776 et Adam Smith pour voir opposer au colonialisme une théorie cohérente qui sera, elle, pour la première fois, mise en pratique par de nombreux disciples, mais seulement une

cinquantaine d'années plus tard. En effet, en France, la Révolution, l'Empire et la Restauration ne manifesteront que peu d'intérêt pour la question, jusqu'à ce que J.B. Say prenne le relais d'Adam Smith, vers 1830. Il en résultera une lignée d'adversaires libéraux de la colonisation, qui souvent se trouveront en porte-à-faux, car le libéralisme, c'est aussi la défense des entreprises, qui, elles, se laisseront souvent tenter par les profits coloniaux !

En Angleterre, les libéraux, pourtant héritiers directs d'Adam Smith, ne se manifesteront vraiment qu'à la même époque: ils réclameront la liberté du commerce des grains, des tissus et de l'opium, au rebours des intérêts des colonies et des pays d'outre-mer. Les socialistes se partageront entre fervents adeptes de la colonisation et farouches opposants.

Voici, brièvement, à quoi ressemblait le paysage de l'époque, du point de vue d'une certaine opposition à l'idée coloniale.

Contre la mauvaise colonisation... mais pour la bonne !

L'époque était féconde en « coloniaux en chambre ». On appelait ainsi des gens qui, par métier ou par passion, consacraient leur temps à l'étude des méthodes coloniales, de l'organisation des colonies, des législations des diverses possessions d'outremer des diverses nations, les comparaient, prônaient des solutions... Il faut bien dire que, les colonies étant lointaines et d'un séjour souvent dangereux, il n'était guère possible, il y a un siècle et demi, de cumuler l'activité de terrain avec le travail théorique. Tout au plus advint-il que des explorateurs ou d'anciens officiers coloniaux devinssent « coloniaux en chambre » sur leurs vieux jours. En règle générale, les décisions concernant les colonies étaient arrêtées par des gens qui n'en avaient aucune connaissance directe. Durant la controverse anglo-belge sur la violence dans l'EIC, ou la « campagne anti-léopoldienne » comme on disait souvent en Belgique, puis pendant les événements qui suivirent et aboutirent à la reprise du Congo, et si l'on met à part Roger Casement, consul de Grande Bretagne à Boma, ni Morel, ni Mark Twain, ni Félicien Cattier, ni même la vedette de tout ce débat, Léopold II, n'avaient jamais mis les pieds au Congo.

Quand vint la préparation de la reprise du Congo par la Belgique et les travaux de la Commission des XVII, seize de ses membres entendaient parler du Congo pour la première fois. Le dix-septième Eugène De Groote, avait séjourné au Congo... pendant huit jours, pour l'inauguration du chemin de fer des Cataractes. Par contre, y figuraient quatre hommes qui faisaient partie de sociétés coloniales liées de manière particulièrement étroite à l'EIC ; Delbeke et Renkin¹ étaient administrateurs des chemins de fer des Grands Lacs, Begerem et de Broqueville, respectivement administrateur et commissaires de la Compagnie du Kasai.

Il n'est donc pas étonnant que les débats autour de la colonisation aient eu souvent des côtés littéraires, voire un peu livresques. Au demeurant, si la société de cette époque ressemble déjà à la nôtre par certains côtés « médiatiques », elle n'est pas encore « multimédia ». Le papier imprimé y est encore le seul moyen de communication et c'est en écrivant dans les journaux

¹ **Jules Renkin** (né à Ixelles le 3 décembre 1862 et mort à Bruxelles le 15 juillet 1934) fut élu en juillet 1896, en sa qualité d'avocat, député de la ville de Bruxelles, fonction qu'il gardera jusqu'à la fin de sa vie. Renkin ne tarde alors pas à s'intéresser à la politique, il fonde avec quelques politiciens une aile plus libérale du parti catholique, sorte de courant démocrate-chrétien. Plusieurs réformes sociales d'importance seront adoptées sous l'impulsion de ce groupe. Ce travail le porte donc dans les hautes sphères du pouvoir politique: parmi les leaders de la droite, il accède au poste de ministre de la justice le 2 mai 1907. Fervent défenseur de la reprise du Congo qui se concrétise finalement. Le 30 octobre 1908, il devient ministre des colonies, charge qu'il remplira durant dix ans. Après ce long mandat d'outre-mer et la « Grande Guerre », il est appelé au ministère des PTT le 21 novembre 1918. Il passe ensuite au cabinet de l'Intérieur pendant quelques mois. Il consacre, après cette fonction, une dizaine d'année au barreau de Bruxelles et revient, au crépuscule de sa vie, au gouvernement national : premier ministre, ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène (6.06.1931) ; Premier ministre et ministre des Finances (22.02.1932 - 22.10.1932).

que se font les grands débats d'idées. Idées ou pas, il s'agit d'écrire et l'on n'échappe pas toujours à des dérapages littéraires. On peut verser, par exemple dans une sorte de rousseauisme nouvelle manière, où l'Afrique apparaît comme le dernier refuge du naturel et de la convivialité. Les nombreux pamphlets de la *Congo Reform Association* fondée à Londres en 1904 et animée principalement par E.D. Morel, ainsi que les réponses de l'Association pour la Défense des Intérêts Belges à l'Étranger, fondée la même année à Bruxelles, utilisaient souvent la rhétorique littéraire afin de mieux faire passer leurs messages de protestation ou de défense du système colonial en vigueur au Congo. Dans *King Leopolds Congo* (1904) et *Red Rubber* (1906) Morel mélange les analyses économiques et la polémique politique avec des récits sur la souffrance de la population. Ainsi il nous peint des tableaux de la vie paisible, voire idyllique dans les villages congolais d'avant la colonisation. Les Noirs auraient, jusqu'à l'arrivée des Blancs, mené une vie heureuse et facile sous un ciel toujours bleu (au propre et au figuré).

Cette tendance à idéaliser le « bon sauvage » est apparue au XVIII^e siècle, et elle persiste de nos jours. L'Afrique devient alors le support de rêves que la civilisation occidentale n'a pu satisfaire. Le porteur noir qui ne ploie plus, comme jadis, sous le poids de nos caisses, est écrasé à notre place sous le faix de nos rêves déçus de convivialité et de vie naturelle. Cela ressemble fort à une sorte de racisme à rebours, l'Africain n'y étant pas plus conçu comme existant par et pour lui-même que dans le racisme primaire.

Ensuite, bien entendu, on nous raconte l'arrivée de la misère avec le système de travail forcé du caoutchouc, la violence des fustigations et des femmes otages, retenues en punition du peu de zèle de leurs maris, les expéditions punitives, finalement, razzias de destruction et de meurtre qui vont raser le village entier récalcitrant au système.

Et si, en ce qui concerne le précolonial, on n'a pas toujours échappé à l'églogue, on n'échappe jamais, ici, à la déclamation tragique. Il faut reconnaître que Morel, les missionnaires Harris et d'autres employaient une véritable éloquence de combat acharné, qui demandait, qui justifiait un ton « propagandiste ». La rhétorique de l'association nous paraît grandiloquente et indigeste. Elle était peut être encline à des exagérations et généralisations que les historiens ont contredites, mais il ne faut pas pousser cette contradiction trop loin.

Ainsi, le professeur Jean-Luc Vellut a écrit qu'il n'y a pas eu de génocide au Congo. C'est vrai. Un génocide est un projet d'extermination, et le projet léopoldien était un projet d'exploitation, qui suppose que l'on garde des populations à exploiter. Mais l'absence de génocide ne doit pas faire oublier que sous le régime de Léopold II, des crimes contre l'humanité ont été commis, ce qui, dans les faits, peut signifier à peu près la même chose pour la population !

Il en va de même de l'argumentation suivant laquelle un petit groupe de moins de 400 Européens n'a pu commettre des crimes d'une telle ampleur. Mais les Blancs n'ont pas abattu tous ces gens. Il y a eu tout autant de femmes prises en otage et mortes de faim. Le même professeur Vellut commente une photo de Congolais aux mains coupées en parlant d'images qui *'font partie d'une industrie médiatique de photos poignantes qui devraient faire l'objet d'une étude critique pièce par pièce'*

Et là, je m'avoue incapable de suivre un savant pour lequel j'ai par ailleurs de l'estime. Les images littéraires (ou peintes ou photographiées) de la torture, des corps dépecés, mutilés, marqués par la chicotte réimportent d'une certaine manière le spectacle de la peine publique dans les métropoles européennes. Mais les narrations des atrocités congolaises dans les récits coloniaux sont bien imprégnées d'une dynamique propre à la littérature: la force des images et des symboles, emprisonnant les Africains dans leur rôle de « victimes primitives », et fascinant surtout le lecteur européens par le charme, presque pittoresque, de l'horreur, ce qui ne devrait pourtant pas permettre de minimiser la véritable souffrance et les centaines de milliers de morts de la population africaine

Il y avait mise en scène, mais non falsification. Dans le cadre des mouvements de protestation comme la *Congo Reform Association*, qui critiquait les excès violents d'un système colonial – sans mettre en question la colonisation dans son ensemble – cela se voulait un geste de mise en lumière d'une injustice déplorée. Et elle était véritablement et sincèrement déplorée.

Déplorée, oui ! Mais attention ! Elle n'était pas déplorée au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. On critiquait la brutalité de l'ingérence ; non l'ingérence elle-même. Les hommes qui, au XIX^e siècle ont critiqué la colonisation n'étaient pas anticolonialistes. Ils prônaient simplement d'autres méthodes de colonisation. Ils n'ont critiqué les actes cruels d'une colonisation qu'au nom d'un idéal qui n'était pas moins colonial. Idéal généreux, et bien plus sympathique que la rapacité crue qui sous-tendait les actes qu'ils dénonçaient. Mais enfin, idéal colonial quand même ! Quand des objections sont faites aux entreprises coloniales, elles concernent non pas les colonies elles-mêmes, ce qui s'y passe et le sort de leurs populations, mais les répercussions de ces aventures sur la métropole.

En voici quelques unes :

Le colonialisme mène au militarisme et au bellicisme

On trouve ainsi chez nos libéraux et socialistes une tradition de méfiance envers la possession de colonies, parce qu'ils la percevaient comme menant à des conflits et, par-là, à la militarisation de la société, ou au militarisme. C'est au fond la belle et célèbre formule de Jaurès : « *l'impérialisme porte en lui la guerre, comme le nuée porte l'orage !* ».

La colonisation s'était parfois faite à coup de guerres (campagne du Tonkin, campagne du Maroc, écrasement de la rébellion des Indes) et on craignait surtout que la concurrence pour la possession des terres « colonisables » n'allume un jour un conflit entre les métropoles. La chose avait failli se produire à Fachoda. Cette ambiance belliqueuse pouvait mener à l'accroissement des moyens militaires, à l'allongement du service militaire...

De plus, durant la longue période de paix que l'Europe connut de 1870 à 1914, les colonies offraient à la fois un exutoire aux jeunes énergies aventureuses, et une source de gloire militaire qui ne faisait pas de dégâts en Europe. Bismarck n'avait-il pas assuré la France vaincue qu'il se montrerait très compréhensif si les Français cherchaient « des compensations » outremer, plutôt qu'une « revanche » en Alsace-Lorraine ? Les héros des combats exotiques auront la cote et le cœur des jeunes filles se gonflera de tendresse à l'idée de « Mon légionnaire »... Bref, les colonies font beaucoup pour le prestige de l'uniforme, et le beau soldat qui sent si bon le sable chaud.

Au fur et à mesure qu'elles progressaient, s'amplifiaient, s'étendaient jusqu'aux confins du monde, les campagnes coloniales produisaient sur la société européenne des effets inattendus: la rapacité des marchands, guerriers et financiers, le fanatisme des missionnaires devenaient tels qu'ils mettaient en danger la paix civile en Europe et l'équilibre entre les Etats. Déjà dans le Haut-Dahomey, aux confins du Soudan, aux bords du plateau voltaïque, les troupes françaises faisaient face aux envahisseurs anglais, les officiers de la République invectivaient les envoyés de Sa Majesté. Entre les colonnes des capitaines Chanoine et Rolland d'une part, et les bataillons de Fergusson de l'autre, la guerre menaçait d'éclater sur les vastes plateaux Mossi. Au Gourounsi, le lieutenant Voulet affrontait Bokara-Naba dont l'armée était équipée, financée, encadrée par des Anglais. Il n'existait, en effet, aucune loi, aucun critère juridique, aucune règle coutumière qui auraient permis de séparer, de délimiter, de définir les zones de conquêtes et d'influence respectives des différents Etats d'Europe en Afrique. L'agressivité des militaires, la soif de conquête, les séductions de gloire mondaine, mais aussi les intérêts économiques en jeu et les messianismes idéologiques (laïques ou religieux) transformaient ces campagnes d'Afrique en véritables épopées où s'affrontaient les orgueils « nationaux », la

« dignité » des Etats, la « crédibilité » des gouvernements. Le moindre incident entre troupes anglaises et françaises, marchands portugais et explorateurs allemands dans un quelconque coin reculé des steppes sahéliennes ou des montagnes de Benguela résonnait dans l'opinion publique européenne et prenait invariablement les dimensions d'un conflit majeur.

Un homme d'Etat européen joue pour l'organisation du monde colonial naissant un rôle capital : c'est le comte Otto von Bismarck-Schoenhausen, Chancelier du Reich allemand. Bismarck comprenait une chose essentielle: la progression anarchique des conquêtes coloniales par les différents Etats nationaux d'Europe mettait en danger la Sainte-Alliance des pouvoirs réactionnaires en Europe même. En d'autres termes: par un curieux retour des choses - une « ruse de l'histoire » dirait Hegel - les campagnes coloniales affaiblissaient la capacité de résistance des gouvernements bourgeois face aux forces de la révolution socialiste montante en Europe. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, les nouvelles formes économiques, sociales et politiques que revêt la société suscitent, chez tous ceux qui sont attachés à l'ordre ancien, ou qui souffrent des changements, l'anxiété, la peur ou la colère : nouveaux modes de vie qu'engendrent le progrès technique et la société industrielle, exode rural et exploitation ouvrière, difficultés causées aux entrepreneurs et aux commerçants par le capitalisme en plein développement, par « la dure loi des banques », la misère des uns et la ruine des autres, l'écrasement de tous par un système économique inhumain et insolent.

Pour certains, les causes de ces maux sont dans le refus de Dieu, dans le principe de laïcité, dans la destruction des vertus chrétiennes et l'ébranlement de l'influence catholique, dans les valeurs libérales qui caractérisaient le siècle des lumières, dans l'utopisme dont s'était nourrie la pensée européenne jusqu'à la Révolution, dans le socialisme qui commence à apparaître, la souveraineté de la science et de la raison, la foi dans le progrès nécessaire des sociétés. Provenant de couches sociales très diverses, ces réactions n'ont pas de cohérence. Les unes viennent de forces vraiment conservatrices et nostalgiques de l'Ancien Régime, des valeurs et des hiérarchies regroupées autour du Trône et de l'Autel. D'autres traduisent seulement la peur des bouleversements qu'imposent la société industrielle et la concentration urbaine. Toutes ces inquiétudes qui facilement deviennent rétrogrades ont tendance à se cristalliser autour de tout ce qui est traditionnel. Il y a deux grands corps traditionnels : l'Armée et l'Eglise, le Sabre et le Goupillon.

En fait, rien ne prédisposait le premier chancelier de l'Empire allemand à porter ses regards sur l'Afrique : Bismarck est un aristocrate de Prusse orientale, son horizon est strictement européen. Après la victoire de la Prusse sur la France en 1870, son ambition est double : s'affirmer comme l'homme d'Etat européen par excellence, l'arbitre du « Concert européen », à la manière de Metternich au début du siècle ; mais aussi tisser inlassablement, avec l'Autriche-Hongrie, la Russie ou l'Italie, un réseau d'alliances afin de marginaliser la France, de la tenir à la lisière du système européen. Bismarck est même prêt à encourager Jules Ferry dans ses ambitions coloniales : que la France redéploie ses ambitions, qu'elle les consacre à la constitution d'un empire colonial, qu'elle oublie la « ligne bleue des Vosges » et les provinces perdues d'Alsace et de Lorraine ! Bismarck est longtemps rétif à toute prise de gages outre-mer : en 1874, il a refusé de répondre aux propositions du sultan de Zanzibar, Sayyid Bargash, qui, par hostilité aux Britanniques, s'engageait à accepter le protectorat allemand...

Ce désintérêt pour la colonisation de l'Afrique ne heurte pas les traditions allemandes, lesquelles furent d'abord commerciales, dirigées vers l'établissement de comptoirs. En 1887, dans les régions du Dahomey annexées par la France ou placées sous son protectorat, ce ne sont pas les produits des manufactures françaises qui sont vendus, mais les étoffes et les alcools de Hambourg² ! Mais peut-on, en cette fin du XIX^e siècle, se tenir strictement au domaine commercial, exclure toute projection de souveraineté, alors que la compétition pour la conquête

du monde en vient à modifier les équilibres et les rapports de force au sein même du Concert européen ? Toute l'Europe semble s'être mise en marche. Il s'agit d'engager, selon Kipling, la *struggle for life*, la lutte pour la vie d'où émergera le peuple le plus fort, le plus entreprenant.

Soumis aux pressions des commerçants des villes hanséatiques, Bismarck pose le premier acte officiel de la politique coloniale allemande... Une littérature coloniale se développe en Allemagne, autour du pamphlet de Frédéric Fabri, *l'Allemagne a-t-elle besoin de colonies ?*. L'influence du conseiller de Bismarck, von Kusserow, acquis aux idées coloniales, se révèle décisive. Bismarck change de posture et entre dans ce que Jules Ferry a appelé la « *course au clocher* » pour l'appropriation des terres africaines. Malgré cette percée fulgurante, la politique coloniale de l'Allemagne est encore floue lorsque Bismarck est contraint d'abandonner ses fonctions, en mars 1890. Le chancelier de l'Empire allemand restera finalement réservé sur sa propre action africaine : « *Von Kusserow m'a entraîné dans le tourbillon colonial* ». En fait, il n'a soutenu les souhaits des milieux d'affaires que pour ne pas se laisser déborder par le parti nationaliste. Son successeur, Caprivi, fait preuve de la même prudence : « *Est-ce en plantant notre pavillon que nous devrions agir, ou par la création de factoreries, ce qui me paraît bien préférable ?* » C'est Guillaume II qui fera preuve d'un vrai volontarisme, dans le cadre de sa *Weltpolitik* : « *Mon devoir, envers la nation, est de lui donner une place dans le monde* ».

Mais Bismarck, mieux que quiconque parmi ses collègues à la tête des autres gouvernements d'Europe, comprit les dangers de l'heure. La montée des forces ouvrières et révolutionnaires obsédait sa vieillesse. La raison solidaire des travailleurs progressait rapidement. Seigneur de la police la mieux organisée d'Europe, Bismarck connaissait parfaitement les progrès de l'implantation, de l'organisation, de l'influence du mouvement ouvrier dans chacun des pays en voie d'industrialisation. Et Bismarck, à l'opposé de presque tous les autres dirigeants politiques de son temps, n'était point hanté par le rêve colonial. Son souci exclusif et constant était la consolidation de la fragile unité allemande, la puissance et la gloire de l'Etat allemand. Visionnaire, il comprit que les conflits qui naissaient presque quotidiennement de l'anarchique occupation européenne de l'Afrique risquaient de bouleverser - en Europe même - sa savante et complexe stratégie des alliances par laquelle il tentera - trente années durant - d'assurer la permanence et la grandeur de cet Empire. Bismarck voulait, avant de mourir, créer pour les conquêtes coloniales des règles de partage et de légitimité. Il organisa la Conférence coloniale de Berlin pour des raisons essentiellement «européennes». Il est hanté par la possible destruction de son œuvre: le complexe édifice des alliances qui doit garantir pour des siècles à venir la grandeur, la précellence du Reich sur le continent.

En 1885, il convoqua à Berlin une conférence coloniale qui devait donner à l'ordre colonial mondial, et notamment africain, sa légitimité et sa légalité, mettre fin aux occupations « sauvages » en instituant des règles visant à déterminer entre Etats européens concurrents le droit de la « première occupation », ouvrir à la navigation internationale les grands bassins fluviaux; contrôler la traite des esclaves et plus généralement le traitement de la main-d'œuvre autochtone. Une présomption de droit international était créée par l'accord final de la Conférence : un territoire sur lequel flottait un drapeau européen était considéré propriété légitime de l'Etat en question. Un Etat européen concurrent qui, lui aussi, revendiquait le même territoire devait prouver devant une instance arbitrale la plus grande validité de ses propres titres de propriété (accords de protectorat conclus avec des chefs autochtones, contrat d'achat, etc.). En bref grâce à la Conférence coloniale de Berlin naît un véritable système mondial : avec ses règles d'occupation et de conduite, ses instances arbitrales, son idéologie de légitimation, sa légalité fondée par un corpus de droit que promulgue le cartel. C'est ce système colonial homogène, structuré, cohérent qu'affronte désormais le mouvement ouvrier international.

En Belgique, les Libéraux voyaient dans l'armée un corps qui pesait en faveur de la réaction et de l'obscurantisme, et les Socialistes considéraient les soldats comme de potentiels fusilleurs de manifestations ouvrières. Les uns et les autres étaient donc, par principe, hostiles à tout ce qui en accroît la puissance ou le prestige.

Aussi, quand Léopold II fut autorisé à devenir, à titre purement personnel, le Souverain du Congo en même temps que Roi des Belges, est-ce une des plus vénérables figures du Libéralisme belge, Walthère Frère-Orban, qui exigea la mention explicite que les soldats belges ne pourraient aller au Congo que comme volontaires.

Les colonies coûtent cher à la Métropole

C'est l'une des critiques les plus anciennes contre les colonies, puisqu'on la trouve déjà dans le passage de Voltaire « ... *deux pays sont en guerre pour quelques arpents de neige au Canada, et il se dépense dans cette guerre beaucoup plus que le Canada ne vaut...* »

La jolie façade humanitaire de la colonisation obligeait à faire état de dépenses en faveur des colonies. Le vocabulaire a évolué, mais c'est encore ce qui se passe aujourd'hui avec le budget de la coopération : on gonfle l'humanitaire pour se donner l'air vertueux. Il est assez logique qu'en annonçant l'intention de créer dans une colonie immense tout un réseau d'infrastructures, on ait suscité chez certains la crainte de dépenses pharaoniques, et la comparaison entre les fortunes qu'il allait sans doute falloir engloutir outremer, et les besoins insatisfaits au pays-même. C'était, si l'on veut, une sorte de « cartiérisme » avant la lettre.

Un exemple de texte de propagande suffira pour illustrer ce thème :

« *Bons petits blancs,*

« *Il nous est revenu qu'il vient d'éclorre dans la cervelle des bons petits blancs de Belgique, l'idée bizarre de civiliser « bons nègres ».*

« *Cette pensée est certainement l'indice d'excellents sentiments qu'on ne saurait trop louer. Cependant, nous vous conseillerions, en bons nègres que nous sommes, de vous ressouvenir que charité bien ordonnée commence par soi-même.*

« *Il ne reste sans doute chez vous plus aucune misère à soulager. Personne n'a ni faim, ni froid. Tout le monde a du travail. La traite des paysans est abolie et vos ruraux de Flandre et d'ailleurs, bétail humain, sont soustraits au joug des curés, moines, carmes, petits frères et autres légumes nauséabonds. Les femmes nées sans fortune, ne doivent plus forcément se catiniser pour subsister. Chez vous, sans doute, plus de landes incultes et de cerveaux en friche.*

« *Enfin, pour couper court à une énumération fastidieuse, puisque vous voulez civiliser les autres, il va de soi que chez vous les sauvageries de Saint-Génois, Saint-Nicolas et autres lieux, sont de pure légende et qu'avant de vous apitoyer sur les petits jaunes et les petits noirs, vous avez pensé aux petits blancs, qui s'atrophient dans vos usines et vos mines.*

Bamboula »

De manière assez parallèle à ce qui s'était fait pour l'Armée, cela inspirera une stricte séparation des finances de la Belgique d'avec celles du Congo.

La possession de colonies mène à la décadence.

D'autres estimaient que l'histoire enseigne combien la colonisation est périlleuse, source de décadence pour la métropole. On se plaît ici à souligner que l'Espagne et le Portugal, qui ont possédé le fameux Empire de Charles Quint « sur lequel le soleil ne se couche jamais », sont, à la fin du XIX^e siècle, des pays amoindris, décadents, arriérés, en marge du grand mouvement du progrès et de l'industrie... L'idée de base, c'est qu'en dépensant la richesse des colonies au lieu d'en produire chez soi, on stagne, on régresse... On est dans la position du fils prodigue d'un père avare, dont la compétence se réduit bientôt à dépenser son héritage ! Bien entendu, on ne se fit pas faute de répondre aux tenants de cette théorie que l'Angleterre, elle,

était à la fois maîtresse du plus grand empire colonial au monde, et le pays qui se trouvait en flèche du progrès industriel.

En outre, s'il y avait certainement parfois de remarquables profits coloniaux, il y avait aussi des escroqueries exotiques, encore plus retentissantes. Le scandale français de Panama en fut un bel exemple. Régulièrement, à travers toute l'Europe, couraient des histoires de rastaquouères qui avaient dépouillé les épargnants en leur refilant des actions de mines d'or de diamant ou de puits de pétrole qui n'avaient pour toute valeur que celle du papier et de la gravure artistique... De là à supposer que quand on vous proposait d'investir aux colonies, on cherchait surtout à vous soutirer votre argent, il n'y avait qu'un pas, que d'aucuns franchirent allègrement.

Au Parlement belge, sous Léopold II, qu'il s'agit d'évoquer la décadence menaçante ou de dénoncer les escroqueries coloniales, l'orateur de cette tendance était Georges Lorand². Il appartenait à ce que l'on appelait « les gauches libérales », et le pluriel indique à suffisance qu'il s'agissait d'une tendance polymorphe plutôt que d'une tendance bien unie et caractérisée. En France, on aurait qualifié les gens qui en faisaient partie de « radicaux ».

Les interventions de Lorand à la Chambre nous semblent souvent, a posteriori, remarquables, mais on en disait, à l'époque que « *Monsieur Lorand ne convainc que lui-même* ». Ce fut, selon toute apparence, du moins sur la question coloniale, un homme très isolé. Il avait été le tout premier, à faire écho aux accusations portées contre l'Etat du Congo. En compagnie bientôt de Vandervelde³, il avait prononcé contre les abus congolais des réquisitoires à la fois documentés et énergiques mais qui, presque toujours, faisaient long feu. Ses collègues, en effet, tout en reconnaissant son évidente sincérité, considéraient que son jugement était obnubilé par son hostilité de principe au Congo et à la colonisation.

Lorand représente, du côté progressiste, le type même de l'anticolonialiste intégral et irréductible. Son opposition à la politique coloniale est fondée, déclare-t-il, « *sur les enseignements de l'histoire et de la science économique* »

. La science économique lui paraît démontrer que les colonies ne sont jamais profitables, sinon pour une minorité d'agioteurs. L'histoire lui dévoile le triste spectacle des pays colonisateurs frappés par la décadence : « *L'Espagne et le Portugal ont été les premières et les plus grandes puissances coloniales du monde... Or l'Espagne et le Portugal ont été ruinés et*

² LORAND Georges Né à Namur le 14 mai 1860, décédé à Aix-les-Bains (France) le 31 août 1918. Docteur en droit de l'ULB (1880), avocat, Georges Lorand accomplit une double carrière d'homme politique et de publiciste. Secrétaire général de la Fédération progressiste depuis sa fondation, il incarne le courant radical au sein du parti libéral. Élu député libéral de l'arrondissement de Virton (14 octobre 1894-1900) puis de Neufchâteau-Virton (27 mai 1900-31 août 1918), Lorand écrit dans plusieurs journaux libéraux de Wallonie. Entré à *La Réforme* en 1884, il en devient le rédacteur en chef en avril de la même. S'intéressant particulièrement à la politique étrangère, il rédige un nombre important d'articles ; il figure parmi les adversaires les plus déterminés du régime léopoldien au Congo ; en 1897, il signe plusieurs articles sur la politique intérieure. Actionnaire-fondateur de la société *La Réforme*, ce défenseur résolu du suffrage universel est membre fondateur de l'Association de la Presse belge (1885) – il en deviendra l'un des présidents (1898-1899) –, fondateur du journal parisien *L'Aurore*, dont il est l'un des correspondants. Apportant aussi des articles à *El Secolo* de Milan et à la *Revue politique et Parlementaire* de Paris, il est rédacteur à *L'Express* et contribue à la fondation du *Ralliement*, journal "dissident" de *La Réforme* et dont il est membre du comité de direction. Personnalité majeure du mouvement libéral de la fin du XIXe siècle, Georges Lorand est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *La Nation armée*, ainsi que de *Le Referendum* et *Démission ! Dissolution !*

³ Emile Vandervelde (1866-1938), homme politique socialiste. Professeur à l'U.L.B., président du P.O.B. de 1933 à 1938. Il fut successivement membre du Conseil des ministres (1916), ministre de l'Intendance (1917-1918), ministre de la Justice (1918-1921) et ministre des Affaires étrangères (1925-1927). Nommé ministre d'Etat en 1914. Délégué belge à la Conférence de la Paix à Versailles en 1919, Président du bureau de l'internationale socialiste, leader écouté de son parti depuis le début du siècle, il fut comme tel mêlé aux négociations pour la reprise du Congo, à la lutte pour le suffrage universel et contre l'alcoolisme, et à tous les affrontements socio-politiques.

écrasés par leurs colonies; grâce à leurs colonies, il ne reste rien de ces deux malheureux pays » . Au demeurant, qu'est-ce que la politique coloniale dans les colonies mêmes ? C'est « *fatalement une politique de brigandage organisée* ». La meilleure définition que j'aie trouvée de cette politique, déclare Lorand, « *est celle qui figure à l'article 125 du Code pénal, qui punit l'attentat qui a pour but de porter la dévastation, le pillage et le massacre dans une ou plusieurs communes* ». Ces vues un peu simplistes ne lui donnaient pas beaucoup d'audience à la Chambre.

Georges Lorand, donc, libéral progressiste, rédacteur en chef pendant des années de *La Réforme*, ami de Clémenceau avec qui il avait fondé *l'Aurore*, avait été le tout premier à se faire l'écho, à la Chambre, des accusations portées contre l'EIC. En fait, Georges Lorand est, parmi tous ceux que l'on a appelé un peu trop vite des « anticolonialistes » au XIX^e siècle, celui qui a été sans doute le plus proche de ce que nous appelons ainsi aujourd'hui. Il est absolument opposé à l'idée même de coloniser, et ceci dans tous les cas. Il n'est donc pas de ceux qui n'attaquent la « mauvaise » colonisation que pour en promouvoir une « bonne ». Mais ses attaques se placent toujours sous le seul angle des intérêts de la métropole. En fait, il voit la colonisation surtout comme une façon d'attirer l'argent des Belges dans des entreprises utopiques qui ressemblent furieusement à de l'escroquerie.

Exemple. La Compagnie du Chemin de Fer du Congo allait entreprendre à partir de 1890 la construction d'une ligne de chemin de fer Matadi-Kinshasa. Cette entreprise prit fin en 1898 et fut un réel enfer pour des milliers d'Africains, provenant d'Afrique de l'Ouest principalement, ainsi que pour des Chinois. Un grand nombre d'entre eux y perdit la vie.

En juin 1895, le gouvernement belge, dirigé alors par de Smet de Nayer,⁴ accordait à la compagnie un prêt de 5.000.000 de francs tandis que l'année suivante le parlement approuvera une convention entre les 2 parties qui permettra le financement des travaux restants pour atteindre Kinshasa. Parallèlement à ce soutien du gouvernement à l'entreprise congolaise, allaient naître en Belgique des voix politiques s'y opposant, notamment de la part des députés Lorand et Vandervelde. Quelques extraits d'un discours de Lorand en mai 1896 à la Chambre, faisant suite à l'adoption de la convention le situent fort bien : « *Grâce à la piperie des mots on l'a appelé chemin de fer. En réalité, il ne fut jamais qu'un tout petit tramway. En effet il a un écartement de 75 centimètres... Voilà le fameux chemin de fer qui a englouti 40 millions !... Veuillez croire que vous servez beaucoup plus mal que nous la monarchie par vos incessantes demandes d'argent au profit du Congo et par toutes les manœuvres auxquelles on a eu recours dans cette affaire : car on a trompé le pays et le pays le sait... Si l'on veut reprendre le Congo, qu'on le dise franchement et tout de suite... Le rôle de vrai civilisateur serait, tout en appropriant l'Afrique à l'exploitation économique des blancs, de protéger les populations noires, de les initier peu à peu à ce qu'il y a de bon dans notre civilisation et surtout de les sauver de la destruction et de l'exploitation qui ont déshonoré toutes les colonisations européennes en pays sauvage... La politique coloniale, c'est selon moi du tape à l'œil... Je mets au défi qui que ce soit de prouver que cette politique est une chose utile aux pays qui la pratiquent... »*

En réalité, en l'occurrence, les critiques de Lorand sont pour une partie, comme on dit « à côté de la plaque » car le chemin de fer dont question s'avéra en réalité des plus utiles. Lorand, s'il siégeait au Parlement belge, était aussi très proche, ne fût-ce que par son amitié avec Clémenceau et son implication dans la presse française, de la politique d'outre-Quévrain où les aventures exotiques ont été l'occasion d'escroqueries pures et simples dont l'affaire de

⁴ Paul de Smet de Nayer (1843-1913), homme politique catholique. Industriel de 1886 à 1908, puis sénateur, ministre des Finances de 1894 à 1899, en outre chef du Cabinet depuis 1896, enfin chef du Cabinet, ministre des Finances et des Travaux publics de 1899 à 1907. Nommé ministre d'Etat en 1899. Il favorisa la politique coloniale de Léopold II, en soutenant notamment la construction des chemins de fer du Congo.